



L'INFOLETTRE DU SCRC

15 MAI 2020

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

FEMMES ENCEINTES TEMPORAIRES, COVID ET BOULOT

Bonne nouvelle pour les femmes enceintes à statut temporaire ! Dès les débuts de la crise sanitaire, Radio-Canada avait pris la sage décision de retirer les femmes enceintes des lieux de travail. Certaines faisaient du télétravail, mais d'autres, en raison de la nature de leurs tâches, ne pouvaient pas faire de même. Ce qui voulait dire, pour certaines, de rester à la maison avec un salaire, sans toutefois cumuler sur les listes d'appel. Nous avons convenu avec l'employeur que ces membres ne devaient pas être pénalisées en raison de la crise. Les employées temporaires enceintes qui ne peuvent pas faire de télétravail vont donc continuer de cumuler et ne perdront pas leur rang. Personne ne sera donc pénalisé pendant la construction d'un petit humain.

«Tournée» des régions et des sections



Crédit: bady qb/Unsplash

Les élu(e)s du SCRC avaient échafaudé un plan impérial, en collaboration avec la CSN, pour démarrer une tournée des régions ce printemps. Défilés et fanfares étaient prévus, la participation d'artistes connus, il y avait même des rumeurs d'hologrammes et de feux d'artifice. Le coronavirus nous a forcé à repenser nos plans (mais nous gardons les hologrammes en tête). Nous lançons donc, à partir de la semaine prochaine, une tournée virtuelle des régions. À compter du 19 mai, notre président Pierre Tousignant ainsi que d'autres membres du bureau syndical organiseront des séances virtuelles pour discuter avec les membres et les délégués de toutes les sections du SCRC (Montréal et les régions). Nous vous proposerons quelques thèmes à aborder, mais nous voulons surtout vous entendre. Entre autres sur vos conditions de travail, vos relations avec vos gestionnaires, notre contrat de travail. Ces discussions vont aider et orienter les élu(e)s dans les semaines et mois à venir. Vous recevrez les détails de ces réunions au cours des prochains jours par courriel. Soyez-y !

À voir en page 2

- Médiation-arbitrage
- Les vendredis du PAE
- Rencontres avec la haute direction de Radio-Canada
- À propos de santé mentale
- Fermeture du bureau des Îles-de-la-Madeleine

FERMETURE DU BUREAU DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La décision avait été présentée aux collègues de Rimouski, Matane, Carleton et Gaspé, mais Radio-Canada ne l'avait jamais publiquement annoncée. Une radio des Îles l'a fait. Depuis cette semaine, les Madelinots ont appris que Radio-Canada ferme son bureau des Îles-de-la-Madeleine. Le poste de journaliste est transféré à Carleton-sur-Mer. La couverture se fera à distance avec envoi d'un journaliste au besoin. Une décision qui soulève entre autres la colère du député local, Joël Arseneau, qui écrit: « Cette décision risque d'entraîner une grave déconnexion entre la couverture journalistique et la réalité singulière du territoire distinct de l'archipel. Cette décision est contraire aux intérêts des Madelinots, contraire à l'approche préconisée par les dirigeants de la SRC il y a à peine deux ans, contraire aux bonnes pratiques journalistiques, et contraire aux objectifs fondamentaux de la Société d'État de rendre compte de la réalité des régions du pays ». La disparition du poste de journaliste aux Îles signifie aussi une perte nette pour les Acadiens des provinces maritimes qui ne pourront plus avoir de nouvelles de la famille. Le SCRC a interpellé la direction sur cette décision et ses implications.

RENCONTRES AVEC LA HAUTE DIRECTION DE RADIO-CANADA

Le SCRC continue de participer aux réunions avec des membres de la direction. Tous les jeudis, de 13h à 14h, les syndicats présents au Québec et à Moncton font le point avec entre autres Marco Dubé, vice-président Personne et Culture et responsable des Ressources humaines. C'est une occasion de faire ensemble l'état de la situation. Après près de deux mois de crise, nous avons pris acte que le télétravail deviendra une composante plus importante dans l'organisation du travail dans les mois à venir. Ce qui veut dire que le télétravail sera plus facilement accessible. La SRC travaille à la préparation d'une politique sur le télétravail, politique qui s'appliquera au sortir de la crise sanitaire. Les syndicats ont réitéré leur volonté de participer à l'élaboration de cette politique, et pas seulement de la recevoir en fin de parcours ainsi que d'être tenus au courant des plans de déconfinement avant que ces derniers soient mis en place. a fait d'autres interventions pour que Radio-Canada vérifie le moral des employés, dont la plupart sont en travail. Et des gestionnaires ont effectivement commencé à faire une tournée virtuelle des membres.

À PROPOS DE SANTÉ MENTALE

Autre constat, après près de sept semaines de télétravail, une certaine lourdeur s'installe. Lourdeur dont les causes sont multiples. Notamment au chapitre physique : nous devons revoir nos habitudes de travail pour se réserver des pauses. Au bureau, on se lève, on marche, on discute, donc on s'étire, on se délie les jambes, on bouge. En télétravail, il faut éviter de passer de longues heures assis devant son écran. Idem pour les neurones, la lourdeur est aussi mentale.

Médiation-arbitrage

Le SCRC a obtenu une entente avec la Société quant au déroulement de la médiation-arbitrage prévue à la convention collective. Une phase de médiation d'une durée de 25 jours au total permettra aux parties de discuter de plusieurs dossiers sans engager de frais, puisqu'une partie aura lieu devant le ministère fédéral du Travail et une autre dans un cadre de médiation-arbitrage formel, mais sans la participation du médiateur-arbitre. Ce processus sera suivi d'une phase d'arbitrage. Nous espérons que cela permettra au SCRC et à la Société de régler de nombreux griefs, ainsi que d'accélérer le traitement des griefs futurs. Le tout devrait normalement se conclure pour Noël prochain. Le Comité de griefs du SCRC sera mis à contribution pour préparer l'exercice, qui débutera au mois de juin si tout va bien, et y participera, accompagné évidemment de notre conseiller juridique.

Les vendredis du PAE

Le Programme d'aide aux employés a lancé les vendredis du PAE, une série de webinaires conçue spécialement en fonction de la crise sanitaire que nous traversons. Les sujets abordés touchent la santé mentale en ces temps de confinement et de télétravail. Il sera donc question entre autres d'anxiété. Les contenus sont disponibles en permanence. Plus d'infos sur le site du PAE, qui se trouve sur IO. Les 15 et 22 mai, il sera question de gestion du stress et de résilience. Les rencontres ont lieu entre midi et 13 h.